



## *Vœux du Nouvel An − 28 Janvier 2023*

Georges BARBEROLLE

Au nom de l'Association du Quartier Est de Bergerac et de l'Association Protection et Avenir du Patrimoine et de l'Environnement en Dordogne je vous présente à toutes et à tous ainsi qu'à vos proches mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Que cette année nouvelle vous apporte la réussite dans vos projets, une grande énergie. Je vous remercie de votre présence.

Je remercie toutes les adhérentes et tous les adhérents de nos deux associations.

Merci aux membres de nos deux conseils d'administration ainsi qu'à la presse écrite qui est un relai de nos activités et de nos interventions.

L'Assemblée générale ordinaire de nos deux associations s'est tenue le 24 septembre 2022. Nous vous avons présenté nos activités, les comptes de résultat et bilans du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 mai 2022. Nous allons vous indiquer nos activités depuis cette date, les réunions, nos interventions, nos projets, nos propositions.

Nos participations aux comminions régionales, départementales, municipales et de l'agglomération sont inchangées.

# Nos réunions depuis le mois de juin 2022

- \* à la **Commission des Sites et Paysages** à la Préfecture de la Dordogne, en 2022, les 21 juin, 22septembre, 7 novembre et 11 janvier 2023,
- \* à la Commission du Groupe d'Action Locale (GAL) à Creysse, le 11 juillet,
- \* au Comité de suivi environnemental des travaux de démolition du contournement de Beynac, les 18 août, 9 septembre, 8 décembre,
- \* à la **Commission Consultative des Services Publics Locaux** à la mairie de Bergerac le 9 septembre (stationnement),
- à celle de la CAB les 28 novembre et 8 décembre à Creysse, décision de service public de l'eau potable en concession,
- \* au **Comité de Suivi de Site** de la plateforme EURENCO/MANUCO le 19 octobre à la Sous-préfecture de Bergerac,

- \* au **Comité départemental de Gestion de l'Eau** (l'étiage) à la Préfecture de la Dordogne les 28 juin, 12 et 26 juillet, 9,24 et 30 août, 21 septembre et 6 décembre,
- \* au Comité départemental de gestion de l'eau potable à la Préfecture le 23 novembre,
- \* à la Commission Locale de Site Patrimonial Remarquable (SPR) à la CAB le 25 novembre (place Gambetta, Jardin de l'hôtel de ville et église Notre Dame),
- \*au Conseil de développement du Grand Bergeracois à la CAB, les 7 et 24 novembre, 15 décembre et 19 janvier 2023,
- \* à la Commission Locale de l'Eau du SAGE Dordogne Atlantique (schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) les 10 et 24 novembre, 14 décembre, 12 janvier 2023,
- \* à la Commission de l'arbre à la mairie de Bergerac le 19 octobre.
- \* à la Commission départementale de la Dordogne chargée d'établir la liste d'aptitude départementale aux fonctions de commissaire enquêteur à la Préfecture le 20 décembre.

## Nos interventions. Des courriers:

- \* au président de la CAB concernant **le règlement de publicité intercommunal** (RLPI) le 28 mai,
- \* au Sous-préfet de Bergerac le 9 août, à la suite de **l'accident EURENCO/MANUCO** le 3 août,
- \* au Sous-préfet de Bergerac le 5 décembre concernant l'état des aires des Gens du Voyage aux Gilets,
- \* à l'Agence Publique pour l'Immobilier de la justice (APIJ) le 3 janvier 2023 concernant le **projet de travaux au Tribunal de Bergerac**, Des destructions in utiles, il suffisait d'installer un ascenseur, Cela n'aurait pas coûté près de 4 millions d'euros et on aurait préservé un beau patrimoine.
- \* des participations à trois **enquêtes publiques** :
  - notre avis favorable à la révision de la carte communale pour l'installation d'une centrale photovoltaïque au sol sur le terrain POLYREY à Baneuil le 22 juin,
  - notre avis favorable au projet de développement de la SA Calcaires et Diorites du Périgord à Lamonzie-Montastruc le 1<sup>er</sup> juillet,
  - notre opposition au projet de centrale photovoltaïque au sol aux Lèches, le 6 août.

## Nos activités

### Sur le terrain:

- 4 août, participation au forum des associations
- 27 septembre à Moragne, près de Rochefort, participation à une visite technique sur les espèces exotiques envahissantes dans les marais organisée par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle Aquitaine
- 8 novembre, rencontre sur les aires des gens du voyage aux Gilets (sédentaires et semi-sédentaires) voies d'accès sans entretien, entassements de déchets, une mare dangereuse pour les enfants (article sud-ouest du 25 novembre)
- 13 décembre, rencontre rue Olympe de Gouges à Bergerac rive gauche avec les riverains au sujet d'un projet de lotissement (47 habitations) sur un terrain boisé de 23 000 m<sup>2</sup>

### Des visites :

- 25 juin, organisation d'une visite aux Bassins de Lumière sur la base sous-marine à Bordeaux, spectacle Venise (43 participants)
- 18 décembre, déplacement à Marmande au cinéma Le Plaza pour assister à une retransmission de l'opérette La Vie Parisienne d'Offenbach au théâtre des Champs Elysées (11 personnes)

### Des conférences :

- 24 septembre, à la suite de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des deux Associations, Daniel Chavaroche a conté « Ceux de Canteloube »
- 19 novembre, Jean-Paul Auriac a présenté son livre « Légendes et mystères entre Périgord et Gascogne », une présentation suivie d'échanges

Présenter des vœux c'est espérer les voir se réaliser... Depuis des années nous nous exprimons, mais nous avons beaucoup d'insatisfactions.

Je rappelle chaque fois les trottoirs dégradés, hors normes, la voirie défoncée en de nombreux endroits, l'insécurité, l'absence de vidéosurveillance.

Pourquoi la décroissance de la population de la ville, 26 693 habitants, peut-être 24 627 en 2030 ... alors qu'on en espérait 30 000. On part en périphérie ...

Une ville mal entretenue, les taxes locales élevées, une politique du prix du stationnent qui fait éviter le centre ville, 20 km/heure en cœur de ville et autour le centre à 30 km/heure, la multiplication des sens interdits ; pourquoi ne pas faire confiance aux automobilistes au lieu de multiplier les brimades,

L'utilisation de la voiture sera toujours indispensable sur une ville étendue comme Bergerac à une population active et à sa part vieillissante. D'autre part, pour favoriser les déplacements reconstruire la passerelle à la gare serait très utile.

Les travaux au marché couvert très en retard ajoutent une nuisance au commerce déjà en difficulté.

L'importance de la ville et de son agglomération ne justifient pas la destruction de la salle Anatole France en faveur d'un Centre évènementiel; une amélioration et une meilleure utilisation des salles existantes seraient plus raisonnable sans nuire aux budgets de la ville et de l'agglomération.

La maison Leydier, une destruction supplémentaire après des années d'inertie.

Encore des destructions de platanes envisagées place Gambetta, on ne déplace pas des arbres aussi volumineux ... c'est leur mort programmée. Combien d'arbres ont disparu de Bergerac ces dernières années, des arbres à Pombonne ne sont pas des arbres en ville ... et on alerte sur le réchauffement climatique.

En 2023 nous continuerons nos activités, nous allons organiser conférences, visites, spectacles.

Une citation pour conclure, elle est d'Albert Einstein : « Apprendre d'hier, vivre pour aujourd'hui, espérer pour demain »